

NOHANENT

Bulletin Municipal



SOMMAIRE

LE MOT DU MAIRE.....	3	CLERMONT AUVERGNE MÉTROPOLE.....	12/13
LE BLOC-NOTES.....	4	ACTION SOCIALE.....	14
ARTISANS ET COMMERÇANTS.....	5	TRAVAUX - URBANISME.....	14/15
ÉTAT CIVIL.....	6	JEUNESSE - ÉCOLE.....	16 à 19
VIE DE LA COMMUNE.....	7 à 11	VIE ASSOCIATIVE.....	20 à 31

Bulletin municipal n° 18 - juillet 2018

Dépôt légal : juillet 2018 - Quantité : 1 100 ex.

Direction de publication : Laurent GANET

Réalisation - Impression : Groupe DROUIN - Tél. 04 73 26 44 50



Le mot du maire

Chères Nohanentaises,
Chers Nohanentais,

Après l'importante transformation en Communauté Urbaine, une nouvelle étape a été franchie depuis le 1^{er} janvier 2018 : Clermont Auvergne Métropole est devenue officiellement une métropole.

Pour les 21 communes qui la composent, pas de nouveaux transferts de compétences avec ce changement de statut.

Il s'agit maintenant d'assurer le rayonnement et de faire valoir les atouts de l'agglomération Clermontoise à l'ouest de la grande Région Auvergne-Rhône-Alpes.

Dès sa création en 2017, Clermont Métropole s'est dotée d'un dispositif lui permettant d'être présente au quotidien sur tout son territoire : les pôles de proximité.

Les 7 pôles de la Métropole assument principalement des missions d'entretien des réseaux d'eau et d'assainissement, d'entretien et de nettoyage des voiries communales. Ils sont le relais technique de la Métropole auprès des habitants. Aux côtés des élus et des citoyens, les pôles de proximité sont à l'écoute de vos besoins et à votre disposition pour toute information.

Nous travaillons avec le pôle de la vallée du Bedât. Même si l'organisation s'améliore progressivement, nous devons encore accentuer notre collaboration afin que le pôle de proximité puisse répondre aux attentes légitimes des Nohanentais.

Je vous invite donc à nouveau à utiliser PROXIM CITE. Ce service, disponible sur le site internet de Clermont Métropole, permet aux usagers de signaler, en ligne ou par téléphone toutes les anomalies constatées sur le domaine public.

Nous avons rencontré au printemps le nouveau trésorier en charge de la surveillance des finances de la commune. Celui-ci nous a fait part de sa satisfaction quant à notre gestion depuis 4 ans et nous encourage à accentuer nos efforts afin que nous puissions disposer des finances permettant de mener à bien les investissements nécessaires sur notre commune.

C'est en ce sens que notre budget communal a été élaboré avec la priorité première de maîtriser nos charges de fonctionnement en dépit de la baisse des dotations de l'État. Il est le fruit d'une collaboration active entre le maire, les élus du Conseil Municipal et les services municipaux. Malgré l'amélioration confirmée par notre trésorier, notre budget reste contraint et nous continuerons à être vigilants au regard des dépenses engagées sans pour autant renoncer à la qualité de nos services publics qui font de Nohanent un lieu de vie agréable et sans augmenter les impôts locaux.

L'adaptation du groupe scolaire à la montée des effectifs reste une de nos priorités afin que chaque enfant puisse continuer d'apprendre et s'épanouir dans de bonnes conditions.

Nous avons donc engagé, avec notre trésorier, une démarche de prospective financière qui doit nous permettre d'identifier les leviers à activer pour réaliser ce projet. Ce travail sera un outil d'aide à la décision de premier ordre dans le contexte actuel.

Suite au dernier conseil d'école, la Municipalité a fait une demande de dérogation pour l'organisation du temps scolaire. Le retour à la semaine de 4 jours sera effectif à la rentrée 2018-2019.

Les travaux de réfection des réseaux de la rue des Caves et des Nobles ont redémarré en juin et seront suivis par la reprise de l'enrobé avec l'objectif affiché d'un achèvement total à la rentrée.

Face au constat d'un nombre croissant de personnes en précarité et en difficulté pour accéder aux soins de santé, la Municipalité s'est mobilisée et proposera, dès septembre, un partenariat avec la mutuelle Précocia. Ce dispositif permettra aux personnes qui adhèrent ainsi qu'à leurs proches de bénéficier d'une couverture santé à moindre coût.

Malgré la levée de l'État d'Urgence par le Gouvernement, la sécurité de chacun d'entre nous reste menacée. En mars, la municipalité a signé avec le Ministère de la Défense une convention dans le cadre du soutien à la politique de réserve militaire en permettant aux agents réservistes de rejoindre la Réserve Opérationnelle en cas de besoin.

Dans la continuité de l'hiver 2017/2018, le printemps 2018 a été marqué par un nombre important d'inondations consécutives à des niveaux de pluviométrie records. Même si notre commune et plus largement le département ont été plutôt épargnés par ces phénomènes, cela ne doit pas nous faire oublier qu'il revient à chaque commune de pouvoir s'organiser pour faire face à un ensemble de dysfonctionnements graves résultant d'événements qui peuvent être d'origine naturelle (événements météorologiques...) ou humaine (explosions, accidents...). Le Plan Communal de Sauvegarde, approuvé par une délibération en date du 8 mars 2018, est une réponse. Nous ferons prochainement appel à des bénévoles afin de tester celui-ci et le rendre le plus performant possible.

Avant de vous laisser parcourir les différentes rubriques de ce bulletin municipal, je tiens à vous souhaiter à toutes et à tous de passer de très belles vacances estivales et de vous retrouver en pleine forme dès la rentrée dans les rues de Nohanent.

Laurent GANET
Maire de Nohanent

Nous remercions chaleureusement tous les annonceurs de ce bulletin pour leur participation active.

Le bloc-notes

Mairie

Tél. 04 73 62 80 21 - Fax : 04 73 62 87 33

E.Mail : mairie@ville-nohanent.fr

Site internet : www.ville-nohanent.fr

Secrétariat ouvert les lundis et jeudis de 14h à 18h, les mardis, mercredis et vendredis de 9h à 12h et de 14h à 18h et les samedis de 9h à 12h. Fermeture au public les matins pendant les vacances scolaires.

Permanences des élus

Maire : les lundis de 17h à 18h et sur rendez-vous

Urbanisme et Travaux : les lundis de 16h30 à 18h et sur rendez-vous

Finances et Marchés : sur rendez-vous

Affaires sociales et Patrimoine : sur rendez-vous

Animations, Loisirs et Sports : sur rendez-vous

Affaires scolaires et Communication : sur rendez-vous

Crèche Petit Passage

04 73 78 48 19

Maison de Bourg

Ouvert du mardi 13h30 à 18h30

Vendredi 13h30 à 17h30

Tél. 04 73 60 02 41 - Fax : 04 73 60 02 32

Restaurant communal

04 73 62 87 95

Centre de Loisirs (CLEN)

04 73 60 02 41 - Céline GODET

Assistante sociale

Permanence le 1^{er} mardi du mois à la mairie de 14h à 16h30 - 04 73 19 80 30

Paroisse

Offices - 2^e et 4^e dimanches à 9h30 - 04 73 37 01 44

Les Numéros Utiles de Nohanent

LA POSTE : 04 73 62 80 00

Ouverture : Mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 14h à 17h15
Samedi de 10h à 12h

GENDARMERIE de Chamalières : 04 73 37 88 05

ASSAINISSEMENT : s'adresser à Clermont Auvergne Métropole

VEOLIA Propreté (ordures ménagères) :
04 73 98 33 33

CLERMONT AUVERGNE MÉTROPOLE

(Service Environnement) : 04 63 66 96 69

Florent CHARTRON - Responsable collecte secteur nord

Direction des déchets - Clermont Auvergne

Métropole - 04 63 66 96 69

EDF : 0810333063

GDF : 0810 433 063

Médecins

Dr MALLET - 13, place de la Farge - 04 73 60 09 36

Dr MADEBENE - 13, place de la Farge - 04 73 60 09 37

Dr NOYER - 13, place de la Farge - 04 73 60 04 10

Pharmacie

Mmes TAUVERON et VILMANT - 3, route de Durtol -
04 73 60 51 34

Dentiste

Dr MAZUEL - 5, route de Durtol - 04 73 60 04 78

Infirmiers

GUETON Françoise - 5, route de Durtol - 04 73 60 09 93

Complexe Santé Bien-être - 43, route de Durtol

GINESTET Romaric - infirmier - 04 73 60 52 86

LINDNER Valérie - infirmier - 04 73 60 52 86

DE LA FOREST Jérôme - ostéopathe - 06 76 07 08 73

BAUSSARD Fanny - orthophoniste - 06 21 24 34 81

VANBRUWAENE Lætitia - orthophoniste - 06 74 47 32 82

RUELLET Claire - esthéticienne - 06 67 42 19 20

Kinésithérapeute

PULIGEDE Pierre - 10, route de Sayat - 04 73 60 50 06

Ergothérapeute

SIMONET Céline - 07 50 91 12 05

Sophrologue praticienne reiki

CURTET Annabelle - 06 30 91 08 29

Déchetterie 63112 Blanzat

Tél. 04 63 66 95 28 - Du lundi au vendredi 9h à 12h30 et
13h30 à 19h

Samedi et dimanche de 9h à 19h - Fermée les jours fériés

Autres Numéros Utiles

SAMU : 15

Pompiers : 18

Gendarmerie : 17

Appel d'urgence européen : 112

Centre anti-poison : 04 72 11 69 11

SOS Suicide Phenix : 04 73 29 15 15

SOS Inceste, Violences sexuelles : 04 73 92 78 48

SOS Femmes Battues : 04 73 90 45 59

Allo Enfance maltraitée : 119

Drogues, Alcool, Tabac Infos : 113

Météorologie : 08 92 68 02 63

État des routes :

A75 : 0 825 00 75 75 - A89 : 0 826 02 20 22

SEMERAP - PEER : Rue Richard-Wagner BP 60030
63201 RIOM Cedex
04 73 15 38 38

Artisans et commerçants de la commune

Agences immobilières

SELLIER Nicole - FONCIA DOCHER

Inter FRANCE - 04 73 37 23 76

OUEST TRANSACTION IMMOBILIERES

BARTHOMEUF

29 route de Clermont - 04 73 60 04 48

RIBEIRO Ana - 5 allée de Lavas - 06 61 57 82 50

Alimentations

VIVAL - 24 place de la Farge - 04 73 62 80 69

Architecte

BRUN Bruno - 113 av. de la Libération - Clermont-Ferrand

04 73 92 82 11

Bar

SNACK-BAR - 5 place de la Farge - 04 73 60 56 93

Bar-Tabac

CAFÉ CRÈME - 32 place de la Farge - 04 73 62 88 49

Boulangerie

HEBRARD Philippe - 7 rue de la Barreyre - 04 73 60 57 93

Carrelage Faïence Mosaïque

Ets MARINHO AFONSO - 5 rue des Petits-Bois

04 73 60 07 26 ou 06 68 56 02 76

Carrosserie Mécanique Automobile

REMY (Rogue) - 4 allée de Rivassol - 04 73 62 81 04

Chambres d'hôtes

Mme FRANCK Patricia - 27 route de Blanzat

04 73 60 07 95

Charpentier

CIRDAIN - 17 place de la Farge - 63830 Nohanent

Centre équestre

ÉCURIE DE LA GANE - 04 73 60 58 35

ÉCURIE DE LAUZ - 06 78 71 81 59

Coiffure

INFINIT'IF - Place de la Farge - 04 73 60 57 63

Couturière

Mme ENGASSER - 06 71 23 56 12

Dépannage informatique

DÉPANN'CLIC - 06 62 11 85 77

Électricité

CRÉA - 38, route de Durtol - 04 73 36 43 28

Fromagerie

Fromagerie ECUER - place de la Barreyre - le vendredi matin

Garage

GANGA - 38 route de Durtol - 04 73 60 27 93

Imprimerie

PÉDAGOFICHE - 8 allée du Rivassol - 04 73 60 59 93

Kinésiologie Spécialisée

MALLET Lydie - Kinésiologie Spécialisée

Gestion du stress - Tarologie

24 rue de la Barreyre - 04 73 60 57 71

Métallerie

MT Métallerie - 38 route de Durtol - 63830 Nohanent

06 98 81 11 05

Pizzas à emporter

PIZZARELLA - 04 73 31 32 33

Plâtrerie Peinture

CHATRAS - 04 73 62 86 98

Plomberie Chauffage sanitaire

SANIDOME - 5 rue du Jardinot - 04 73 62 81 01

VERDIER - 48 rue de la Charreyre - 63830 Nohanent

04 73 29 10 00 - 06 09 35 23 05

Professeur de Yoga

MALLET Claude - Professeur de Yoga Intégral

Formateur de professeurs de Yoga agréé FYT

24 rue de la Barreyre - 04 73 60 54 62

2017/2018



NAISSANCES

MARTIN Manon, Chloé, le 13 septembre 2017
 MEY Dorian, Philippe, le 9 septembre 2017
 GUYOT Clara, Lucie, le 1^{er} octobre 2017
 CHABRIER Aura, Ambre, le 26 octobre 2017
 SOUBRAS Arnaud, Vincent, le 30 octobre 2017
 TIXIER Marceau, Olivier, le 8 novembre 2017
 BUET Mathis, Claude, Frédéric, le 9 novembre 2017
 CARVALHO Axel, le 5 avril 2018
 MOREL Thyméo, Grégory, Jean, le 10 avril 2018
 MARQUES Enzo, Bruno, Joseph, le 13 avril 2018
 DUMONT GUILLAUME Héloïse, Marie, Marguerite, le 5 mai 2018
 SALLES Léonie, le 17 mai 2018
 DOUCOURÈ Léna, le 5 juin 2018

OLEON Basile, Jean-Jo, le 4 juillet 2017
 MALARDIER Nina, le 12 juillet 2017
 Da SILVA LESTRADE Enzo, Lucas, le 26 juillet 2017

MARIAGES

GUILAIN Nicolas, Bernard, Michel et VISCA Sandra, Célia, Coralie,
 le 17 juin 2017

TARRERIAS Matthieu et SOUILLER Cécile,
 le 30 septembre 2017

NAVEL Valentin, Pierre, Hubert et MAISONOBE Anne, Catherine, Eugénie,
 le 7 octobre 2017

LOCUSSOL François et WELZBACHER Audrey, Véronique, Elisabeth,
 le 5 mai 2018

COGNAULT Matthieu, Guillaume et GANTET Aurélie, Pascale,
 le 19 mai 2018

TOSIC David et DUPONT Valérie, Sylvia Marie,
 le 2 juin 2018

POINTIS Quentin, Pierre, Georges et DORLEANS Émilie, Bernadette,
 le 9 juin 2018



DÉCÈS

SERVIÈRE Xavier, le 12 juin 2017
 CAMPO Michel, Jean, le 15 juillet 2017
 AFONSO Danielle, Antoinette, le 27 août 2017
 LAHOUEL Michel, le 1^{er} septembre 2017
 FORTUNE Georges, Julien, le 9 septembre 2017
 MALANDRAS Antoine, Diamantino, le 16 octobre 2017
 SERVIÈRE Christiane, le 17 octobre 2017
 BERTRAND Jean, André, Annet, le 26 octobre 2017
 CHARREYRAS Renée, Anne, Antoinette épouse GOYON, le 18 novembre 2017
 NOËL Anthony, René, le 9 février 2018
 LARDY Yvette, Michelle veuve RODIER, le 15 mars 2018
 DARCIS Christian, Marie, Georges, le 18 mars 2018
 GAUDY Claude, André, le 5 avril 2018
 DELAGE Philippe, Jean-Claude, le 1^{er} mai 2018
 MONTEL Annette, Mauricette veuve DESCHAMPS, le 9 juin 2018



Vie de la Commune



Cyril MALLET

EXERCICE 2017

L'exercice 2017 a été marqué par le transfert de compétences, donc de charges et de recettes, liées au passage en communauté urbaine. Son élaboration avait été très compliquée notamment à cause de l'estimation des charges transférées et le fait que 100 000 € d'investissement avaient été inscrits au budget de fonctionnement. Au cours de l'exercice, les montants ont été affinés et ramenés à leur juste valeur.

Sur le fonctionnement, les dépenses se sont élevées à 1 778 949,73 € et les recettes à 1 894 554,10 €, ce qui donne un excédent pour 2018 de 115 604,43 €. Ce résultat exceptionnel dans un contexte de réduction de la dotation de l'État, s'explique par une subvention inattendue de 70 000 € provenant de Clermont Auvergne Métropole et par un travail accru de la municipalité sur la maîtrise des dépenses. Il est à noter que la rupture du contrat des photocopieurs prononcés par le tribunal administratif a généré des économies.

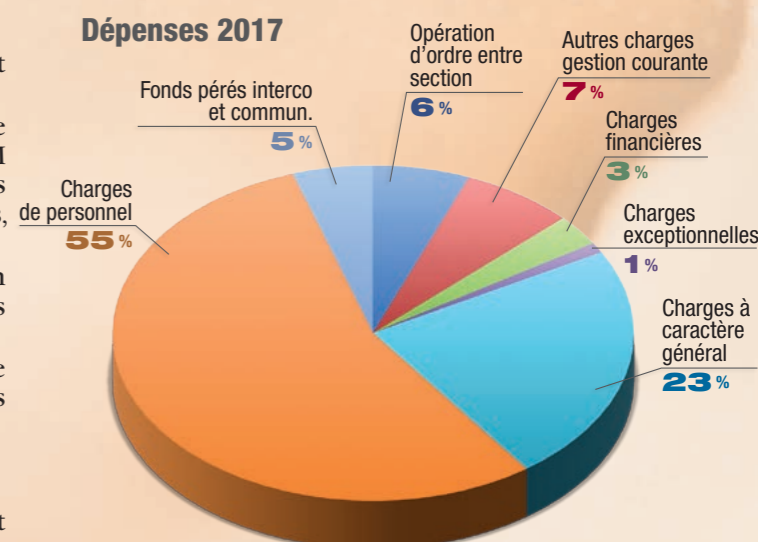
Les dépenses

Les dépenses sont en baisse de 3 % par rapport à 2016.

Les charges à caractère général sont en baisse de 18 % en raison du transfert de charge à la CAM et des économies réalisées sur certains postes (fournitures d'entretien, contrats photocopieurs, frais de petits matériels...).

La masse salariale a connu une forte augmentation (+ 8 %) essentiellement due à l'arrêt des contrats aidés et la hausse de la population scolaire.

Nos efforts pour diminuer la dette de la commune ont un effet très bénéfique sur les charges financières qui baissent de 26 %.

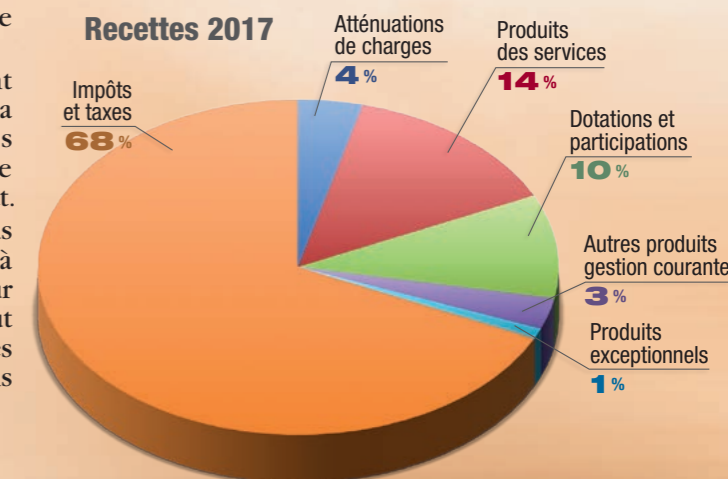


Les recettes

Les recettes sont en hausse de 5 % par rapport à 2016.

Les produits et services sont en hausse de 12 % en raison des effectifs importants à l'accueil périscolaire et au restaurant scolaire.

Les revenus générés par les impôts et taxes sont en hausse de 3 %, principalement en raison de la subvention exceptionnelle reçue de la CAM. Les dotations et participations sont, quant à elles, en baisse de 13 % du fait de la diminution des dotations de l'État. Le résultat de cet exercice est donc très positif. Il nous permet de financer des investissements sans recourir à l'emprunt. Nous allons continuer à être vigilants pour garantir des excédents dans les années à venir, tout en maintenant au maximum les services actuels. Les agents municipaux seront associés et impliqués dans cette démarche.



Dette

Au 1^{er} janvier 2018, la dette de la commune s'élevait à 1 681 930,18 € contre 1 786 000 € un an auparavant. Le travail accompli est énorme (pour rappel, la dette a culminé à 2 314 000 € en 2014) mais n'a pas été suffisant pour financer une nouvelle école. Nous allons continuer à améliorer la santé financière de la commune en finançant nos investissements grâce aux excédents de fonctionnement. Ce sera d'autant plus compliqué que la CAM nous oblige à mobiliser 60 000 € pour des investissements de voirie indépendamment de nos besoins. Les investissements hors voirie risquent donc d'être minimums jusqu'à la fin du mandat.



Vie de la Commune

BUDGET 2018

Le budget de fonctionnement 2018 a été construit en intégrant les transferts de charges affinés par rapport à l'an dernier et sans augmenter les taux des taxes locales.

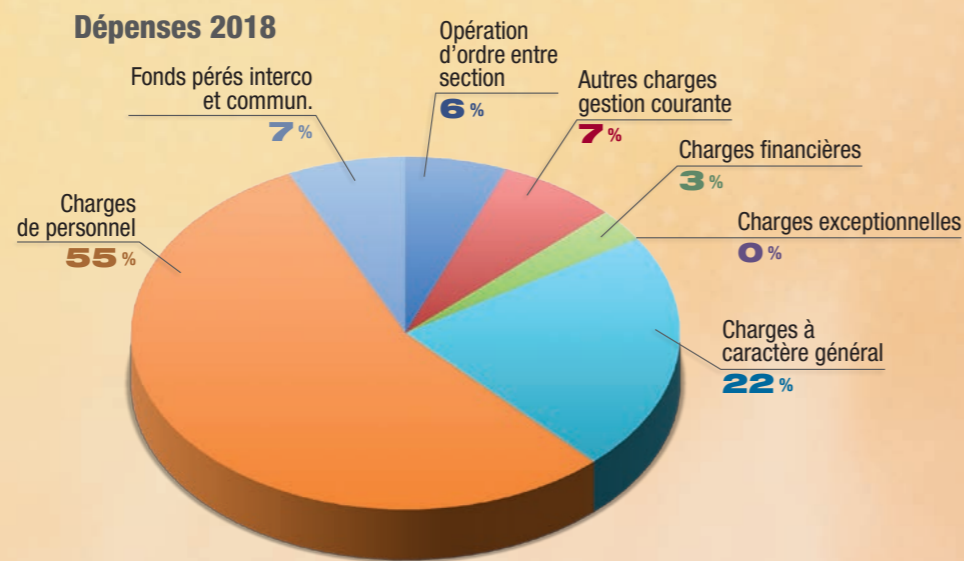
Les points notables sont :

- Disparition complète des coûts des photocopieurs RISO (- 11 000 €)
- Augmentation des charges de personnel due aux provisions pour un agent en disponibilité, la mise en place du RIFSEEP (dont les détails vous sont expliqués dans ce bulletin)
- Augmentation de l'attribution de compensation de fonctionnement versée à la CAM qui passe de 72 000 € à 116 000 €
- Disparition de la subvention exceptionnelle de 70 000 € versée par la CAM en 2017

Le budget de fonctionnement 2018 s'équilibre à 1 991 500 €, soit 100 000 € de moins qu'en 2017.

Le budget se décompose de la manière suivante :

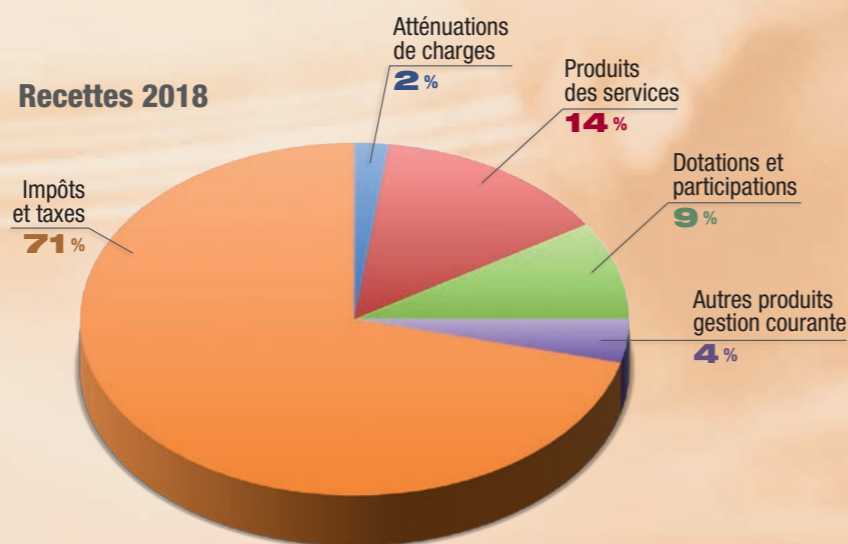
Dépenses



Recettes

La poursuite de la baisse des dotations de l'État ainsi que la disparition de l'attribution de compensation (transfert vers la Communauté Urbaine) sont très impactantes.

Nous attendons une augmentation des produits et des services correspondant à l'augmentation de la fréquentation des services scolaires et la hausse de tarifs de certains services.



LE BUDGET D'INVESTISSEMENTS

Le budget d'investissement 2018 s'équilibre à 786 660 €, soit 450 000 € de moins qu'en 2017. Cette forte diminution s'explique par le fait que nous avons entrepris depuis l'an dernier un nettoyage de ce budget en supprimant tous les éléments « historiques » qui n'avaient pas une réalité avérée.

Les points notables de ce budget sont :

- Transfert d'une recette de 100 000 € depuis la section de fonctionnement
- Un emprunt de 316 000 € pour équilibrer le budget (notre objectif étant de ne pas le mobiliser)
- 15 740 € de frais d'étude pour la suite du projet école et l'agrandissement de la crèche
- 122 250 € d'attribution de compensation d'investissement à la CAM (2 fois le montant annuel car il n'avait pas été réglé en 2017)
- 50 000 € de travaux pour la remise aux normes de la maison de la source
- 80 000 € de travaux d'extension de la crèche
- 275 000 € pour des travaux à l'école

Évolution depuis 2013

Les 2 tableaux suivants représentent l'évolution de chaque chapitre depuis 2013.

Concernant les dépenses

DÉPENSES	2013	2014	2015	2016	2017	Évolution
Charges à caractère général	491 976,74 €	488 932,74 €	458 927,87 €	489 440,85 €	403 144,26 €	- 18 %
Charges de personnel	812 045,52 €	885 524,01 €	935 101,66 €	908 856,88 €	977 857,75 €	+ 20 %
Atténuations de produits	-	-	-	3 602,00 €	78 637,00 €	
Opération d'ordre entre section	-	-	115 126,48 €	186 586,38 €	109 028,66 €	
Autres charges gestion courante	160 364,94 €	173 376,47 €	173 475,76 €	162 784,99 €	129 002,89 €	- 20 %
Charges financières	79 809,60 €	75 968,36 €	76 300,00 €	81 923,42 €	59 890,62 €	- 25 %

- Charges à caractère général : la gestion raisonnée de la municipalité couplée aux charges transférées à la CAM a permis une diminution significative de ce chapitre
- Charges de personnel : le montant a fortement augmenté depuis 2013, en dépit du transfert de 3 agents (2,5 ETP) à la CAM, pour les raisons suivantes :
 - Augmentation du point d'indice en 2014
 - Augmentation des effectifs scolaires
 - Réintégration d'un agent du CCAS sur le budget communal

- Atténuations de produits : correspond à l'attribution de compensation versée à la CAM, principalement depuis 2017
- Opération d'ordre entre section : gestion des amortissements depuis 2015. Cette dépense de fonctionnement est automatiquement transférée en recette d'investissement
- Autres charges gestion courante : baisse de 10 000 € de la subvention à la crèche petit passage et baisse de la subvention au CCAS suite au transfert de ce dernier sur le budget communal.
- Charges financières : baisse des intérêts d'emprunt liée à la réduction de la dette.

Concernant les recettes

RECETTES	2013	2014	2015	2016	2017	Évolution
Atténuations de charges	44 949,66 €	27 694,30 €	54 430,46 €	56 346,88 €	77 371,32 €	+ 72 %
Produits des services	187 579,48 €	201 598,66 €	233 190,71 €	234 495,62 €	261 848,96 €	+ 40 %
Impôts et taxes	1 191 357,92 €	1 182 461,39 €	1 230 451,59 €	1 260 420,69 €	1 284 132,07 €	+ 8 %
Dotations et participations	257 949,00 €	277 857,39 €	219 315,26 €	197 540,25 €	185 069,32 €	- 28 %
Autres produits gestion courante	100 747,24 €	80 548,35 €	67 325,07 €	59 668,95 €	62 489,72 €	- 38 %

- Atténuations de charges : recette liée au remboursement de rémunération du personnel qui est très fluctuante d'une année à l'autre.
- Produits des services : principalement redevance des services scolaires en augmentation du fait de la fréquentation.
- Impôts et taxes : augmentation de l'assiette de la taxe d'habitation et de la taxe foncière.

- Dotations et participations : très forte diminution due à la baisse des dotations de l'État.
 - Autres produits gestion courante : arrêt des conventions de nettoyage avec Logidôme et diminution des loyers perçus.
- Nous allons travailler jusqu'à la fin du mandat sur la maîtrise des dépenses et l'augmentation des recettes.*



Vie de la Commune

MISE EN PLACE DU RIFSEEP

Le RIFSEEP, créé par le décret 2014-513 du 20 mai 2014, est le Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel. Il remplace la plupart des primes et indemnités existantes dans la fonction publique.

Ce régime indemnitaire est lié à la fonction occupée par l'agent. C'est un grand changement par rapport à l'ancien système où les primes étaient attribuées sur des critères décorés de la fonction. Ce système n'a pas pour objectif de revaloriser le régime indemnitaire des agents mais de le mettre en adéquation avec les missions réalisées.

Nous l'avons construit sur la base des fonctions occupées par les agents de la commune en évaluant pour chacune d'elles des critères principalement liés aux responsabilités et aux spécificités des postes. Une partie tient compte de l'expérience professionnelle et sera propre à chaque agent.

Nous avons également choisi de mettre en place le Complément Indemnitaire Annuel (CIA) dès cette année.

Cette seconde prime intégrée au RIFSEEP permet de reconnaître spécifiquement l'engagement professionnel et la manière de servir des agents. Ce complément est facultatif et peut varier d'une année sur l'autre.

COMPTEURS LINKY

Lors du conseil municipal du 11 juin 2018, les élus de Nohanent se sont prononcés à l'unanimité sur une demande de report de l'installation de ces nouveaux compteurs électriques.

Ce vœu fait suite aux nombreuses interrogations des habitants et des élus sur la nécessité et les risques liés à ces équipements. Un collectif avait organisé une réunion d'information le 5 avril à ce sujet. À cette occasion, de nombreux problèmes rencontrés par les communes ou certains usagers avaient été présentés.

Le conseil municipal a donc préféré se prononcer pour une demande de report motivé par le principe de précaution et demande à Enedis d'obtenir l'accord des usagers avant l'installation de ce compteur.

MUTUELLE VILLAGE

La Mutuelle d'Auvergne PRECOA a contacté la municipalité afin de venir présenter la Mutuelle Village. Celle-ci est basée sur une tarification de groupe afin de pouvoir proposer des tarifs intéressants. 36 communes du département, dont 6 de la métropole, ont répondu positivement.

Nous avons donc accepté que cette mutuelle vienne une demi-journée par semaine du 15 septembre au 15 décembre 2018 rencontrer les habitants de la commune qui désireraient découvrir les services proposés.

De plus amples informations vous seront communiquées à la rentrée.



CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES DE NOHANENT

UN NOUVEAU PROJET À L'ÉTUDE...

Une nouvelle année, un nouveau projet! À peine les jeunes du CMJ avaient-ils remis les jouets aux enfants malades du CHU d'Estaing qu'ils proposaient un 2^e projet: la construction d'un terrain multi-activités à destination des jeunes de la commune.

Qu'est qu'un terrain multi-activités? C'est un terrain multi-sports, en libre accès, qui permet de jouer au football, au basket, entre autres. Un filet peut être installé pour jouer au badminton ou au volley. La dimension la plus fréquente d'une telle structure est de 12 x 24 m.

Dans leur projet, nos jeunes conseillers ont relevé plusieurs avantages: faire du sport en sécurité sans contrainte de réservation et sans avoir besoin d'appartenir à un club, permettre aux enfants et adolescents du village de se retrouver, dynamiser la vie d'un village, responsabiliser les utilisateurs.

Le lieu envisagé pour l'installation est le site de Puy Valeix, sur l'ancien terrain de basket sous réserve de l'obtention de l'accord de la CAM... car un petit morceau de ce terrain n'appartient pas à la commune de Nohanent mais à la CAM.

À ce jour, les jeunes réfléchissent au financement pour apporter leur contribution au montant de l'investissement. Ils seront présents au forum des associations qui se tiendra en septembre pour vous présenter le projet. De son côté, la commune a identifié les différentes subventions dont elle pourrait bénéficier.

Les jeunes, dont le mandat s'achève en janvier 2019, souhaiteraient pouvoir mener ce projet à son terme.

RENOUVELLEMENT DU CMJ EN JANVIER 2019

Si vous souhaitez vous investir dans la vie de la commune, vous pourrez faire acte de candidature aux prochaines élections du Conseil Municipal des Jeunes de Nohanent. Les informations utiles vous seront communiquées ultérieurement.

POUR UN CADRE DE VIE AGRÉABLE POUR CHACUN

Le saviez-vous?

...► Élagage

L'entretien des haies, arbres et arbustes situés en bordure de voies publiques (ou privées) et dépassant des propriétés privées incombe aux riverains. Ces derniers doivent en assurer l'élagage afin de ne pas gêner le passage des piétons sur les trottoirs et d'éviter tout risque en matière de visibilité (ex.: panneaux de signalisation routière) et de réseaux aériens: EDF, France Télécom, éclairage public.

...► Nuisances sonores

Les activités bruyantes sur la voie publique ou dans les lieux publics sont interdites les jours ouvrables, de 20h à 7h et toute la journée, le dimanche et les jours fériés. Postes de radio, amplis, pétards et autres feux d'artifice sont donc proscrits.

Les activités de rénovation, de bricolage ou de jardinage réalisées par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne sonore pour le voisinage tels que tondeuses à gazon, bétonnières, tronçonneuses, perceuses etc. ne peuvent être effectuées que:

- les jours ouvrables, de 8h à 20h
- le samedi de 9h à 19h
- le dimanche et les jours fériés de 10h à 12h.

...► Écobuage (feux en plein air)

Le brûlage à l'air libre ou à l'aide d'incinérateurs individuels des déchets végétaux de type herbes, résidus de tontes, feuilles, aiguilles de résineux, branches, résidus de taille ou de débroussaillage, est interdit par arrêté préfectoral du 2 juillet 2012.

Le brûlage dans le cadre de la gestion forestière est autorisé, sous certaines conditions, sauf pendant la période du 1^{er} juillet au 30 septembre.

L'écobuage est soumis à déclaration en mairie. Il est autorisé si le feu est à au minimum: 10 mètres des lignes électriques ou téléphoniques aériennes, 25 mètres des voies de circulation, constructions, conduites, stockages de produits, 50 mètres des bois, forêts, plantations, reboisements et par vent inférieur à 20 km/h.

...► Balayage des trottoirs

De manière générale, les propriétaires ou locataires doivent maintenir leur trottoir en état de propreté. En cas d'accident, les riverains peuvent être tenus pour responsables.

...► Nos amis les bêtes

Nous rappelons aux propriétaires de chiens que ces derniers doivent être tenus en laisse et que leurs déjections doivent être ramassées. Des sacs spécialement prévus à cet effet sont à votre disposition à la mairie.

VERBALISATION

Il vous avait été annoncé dans notre bulletin d'information de janvier que la commune s'était équipée d'un dispositif de verbalisation électronique.

Le système est opérationnel depuis le mois d'avril. À ce jour, moins de cinq contraventions ont été dressées, mais c'est déjà trop. Pour chacune d'entre elles, les contrevenants avaient été prévenus plusieurs fois avant de sévir.



clermont
auvergne
métropole

Une métropole de proximité

PROXIM'CITÉ

Nettoisement, encombrants, espaces verts, dégradation de voirie, travaux, eau et assainissement, éclairage, signalisation, incivilités, autres..., vous constatez une anomalie sur l'espace public ? Dites-le nous !

Un seul numéro : 0 800 300 029 (service et appel gratuits)
ou remplissez le formulaire sur <http://proximcite.clermontmetropole.eu>



EAU - ASSAINISSEMENT

Eau potable : 04 73 15 38 38 (SEMERAP)
Assainissement : 04 73 42 62 40



DÉCHETS

Tél. : 04 63 669 669
Mél. : dechets@clermontmetropole.eu

Plus d'informations
www.clermontmetropole.eu

+ clermont
auvergne
métropole

Initiative
clermont
agglomération

• UNE ASSOCIATION AU SERVICE DE L'INTÉRÊT GÉNÉRAL ET DES TERRITOIRES

• Une action de proximité

Initiative Clermont Agglo couvre le territoire de la métropole et a pour mission de faciliter l'accès à la création, la reprise et le développement d'entreprises par le plus grand nombre, ainsi que la création de valeur ajoutée et d'emplois sur tout le territoire.

Sa force est de s'appuyer sur la solidarité territoriale, le bénévolat, la mobilisation de ressources publiques et privées, pour promouvoir l'émergence ou le développement d'entreprises solides et la création d'emplois durables.

Un accompagnement et un financement des entrepreneurs

L'expertise initiale consolide le projet

Au cours d'échanges approfondis avec le porteur de projet, la plateforme analyse avec lui la réalité du marché potentiel, le plan d'affaires envisagé et apporte son expertise financière sur le projet. Elle éclaire l'entrepreneur sur les forces et fragilités de son projet et le prépare à la demande de financement.

Le comité d'agrément valide le projet

En recevant l'entrepreneur, le comité d'agrément qui se réunit tous les 15 jours, valide l'adéquation personne/projet et initie une relation de confiance avec l'entrepreneur. C'est lui qui accorde les financements. Chaque comité réunit les compétences indispensables à l'évaluation d'un projet entrepreneurial et du besoin de financement : économique, commerciale, financière et juridique.

Le prêt d'honneur pour renforcer les fonds propres

Un bon niveau de fonds propres est essentiel pour la réussite des entreprises afin de constituer la trésorerie de départ et d'obtenir un emprunt bancaire.

Les prêts d'honneur (sans garantie ni intérêt) de 1 000 € à 25 000 € sont remboursables sur 2 à 6 ans.

Les banques s'appuyant sur l'expertise de la plateforme et sur son travail approfondi mené en amont, le prêt d'honneur d'Initiative Clermont Agglo a un effet multiplicateur d'une grande efficacité, puisque 1 euro obtenu fait levier sur 10 euros d'emprunt bancaire.

L'accompagnement pérennise l'entreprise

Une fois l'entreprise créée, la relation établie avec les entrepreneurs se développe de plusieurs façons : analyse partagée de l'évolution, mise en place de parrainages, animation d'un club de créateurs.

Fort de son équipe composée de 3 salariés et 60 bénévoles, dont 25 marraines et parrains, les nouveaux entrepreneurs sont accompagnés pendant toute la durée de remboursement de leur prêt (3 ans en moyenne).

Conjugué au soutien financier, cet appui humain de la plateforme permet aux entreprises accompagnées d'afficher un taux de pérennité de 90 % après 3 ans d'existence. Ce chiffre, nettement supérieur à la moyenne nationale s'explique par le bon dimensionnement des plans de financement et par la qualité de l'accompagnement ante et post-création.

Les résultats 2017

221 personnes ont été reçues et/ou accompagnées, 100 entreprises ont été financées pour un montant de 882 000 euros. Ces prêts, accordés aux porteurs de projet, ont contribué à la création ou à la pérennisation de 243 emplois sur le territoire de la métropole.

Ces chiffres encourageants confirment la volonté de continuer de proposer, avec les collectivités locales, plus de services et de solutions aux porteurs de projets du territoire.

Initiative Clermont Agglo est une Plate-forme d'Initiative Locale adhérente au mouvement Initiative France. Créée à l'initiative de CLERMONT-AUVERGNE MÉTROPOLE sous la forme d'une association loi 1901, elle bénéficie de l'appui et du concours financier de partenaires publics (Métropole, Région, Etat, Europe, Consulaires, Caisse des Dépôts et Consignations) et privés (banques, entreprises, associations etc.).

CONTACT : Daniel FARGES

COORDONNÉES : Initiative Clermont Agglo
27, rue Jean Claret • 63000 Clermont-Ferrand

Tél. : 04 73 28 72 60

contact@initiative-clermont-agglo.com
www.initiative-clermont-agglo.com



Action sociale



Martine MICHEL



LE COIN DES SENIORS

- Les ateliers seniors se sont achevés le 28 mai.
- L'année aura été ponctuée par des sorties visites, cinéma sans oublier les sorties courses en minibus avec une animatrice une fois par mois.
- Un atelier informatique a été mis en place cette année. Il a remporté un vif succès grâce au dévouement de deux Nohanentais. Il a permis à une dizaine de participants de se familiariser avec Internet.
- L'atelier tricot, cette année, avait pour objectif un partenariat avec le collectif « pauvreté précarité ». La remise des tricots a été effectuée le 28 mai.



Le partenariat avec le Jardin Botanique d'Auvergne a été reconduit cette année, sur le thème « les remèdes de grands-mères ».

Les animatrices élaborent actuellement le programme 2018-2019. Il sera distribué aux personnes ayant participé aux activités cette année. Il sera également affiché chez tous les commerçants.

Les inscriptions aux activités se font chaque mardi précédant la sortie de 10h à 11h à la Maison de Bourg ou au 04 73 60 02 41.

CCAS

Cette année, la commune a confié la composition des paniers alimentaires au VIVAL de Nohanent. L'association avec laquelle nous avons établi un partenariat a modifié son organisation et ses tarifs ce qui nous a contraints à revoir notre position.



Travaux - Urbanisme



Christian SIMONET

TRAVAUX

- **Rue des Caves:** tous les branchements d'eau des riverains qui étaient en plomb ont été changés et sont aujourd'hui conformes aux normes actuelles. Le réseau d'assainissement a été refait. L'enrobé de la rue doit être réalisé fin juillet.



Rue des Nobles et le bas de la rue de Trezeire: l'enrobé de la rue doit être fait au mois de septembre, en même temps que celui de la rue des Caves.



Travaux - Urbanisme

URBANISME

COMPÉTENCES TRANSFÉRÉES À CLERMONT AUVERGNE MÉTROPOLE

- Depuis le 1^{er} janvier 2017, les compétences VOIRIE et ESPACES VERTS ont été transférées à Clermont Auvergne Métropole.
- Notre commune n'a plus la responsabilité de l'entretien de la voirie et de ses espaces verts.
- Par conséquent, si vous constatez une anomalie sur l'espace public concernant :
 - Le nettoyage
 - Les encombrants
 - Les espaces verts
 - Les dégradations de voirie
 - Les travaux
 - L'eau et l'assainissement
 - L'éclairage
 - La signalisation
 - Les incivilités

Vous pouvez le signaler auprès de PROXIM'CITÉ. Par téléphone : 0 800 300 029 (service et appel gratuits)
Par internet : <http://proximite.clermontmetropole.eu>

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAUTAIRE

Depuis le 1^{er} janvier 2017, Clermont Auvergne Métropole devient compétente pour l'élaboration des documents d'urbanisme et gère ainsi :

- La reprise des procédures en cours d'élaboration : révision, modification des PLU des communes membres de la communauté urbaine
- La réalisation des procédures d'évolution des PLU : modification, mise en compatibilité et mise à jour lancée après le 1^{er} janvier 2017 après accord des communes
- L'élaboration du PLU intercommunale (PLUi)

Les PLU communaux et documents d'urbanisme continuent de s'appliquer jusqu'à approbation du PLUi, Plan local d'urbanisme intercommunautaire. Ces documents, qui aujourd'hui sont établis à l'échelle communale, prendront dès la prochaine révision une nouvelle dimension intercommunale (PLUi) afin de proposer un projet d'aménagement et de développement global à l'échelle du territoire, respectueux des spécificités communales.

Ce nouveau PLUi est en cours d'élaboration. Il a été demandé aux communes de réfléchir dans un premier temps aux futurs aménagements à moyen et long terme.

STATIONNEMENT PLACE DE LA FARGE

Nous attendons que Clermont Auvergne Métropole indique la durée de stationnement sur les panneaux Zone Bleue. Pour rappel, il est limité à 1h30. Des disques bleus sont à la disposition des Nohanentais à la mairie.

ENROCHEMENT PARKING COMMUNAL ROUTE DE SAYAT

Lors de la réalisation du parking situé au sud du cimetière, devant les logements sociaux LOGIDÔME, le talus séparant le terrain et les deux parcelles riveraines avait été considérablement arasé. Les fondations des murs proches étaient mises à jour et commençaient à s'affaisser.

Afin de pallier ce problème et d'éviter tout contentieux, un enrochement a été réalisé par la société AES.

Nous remercions les usagers de ce parking de leur compréhension pour la gêne occasionnée pendant ces travaux.





Jeunesse - École



Cyril MALLET

ÉCOLE DE MUSIQUE DE LA VALLÉE DU BÉDAT

Une année placée sous le signe du dynamisme! Plus de 600 élèves, 30 professeurs, des projets pédagogiques et artistiques en nombre, tous les ingrédients étaient réunis pour concocter une belle année.

Retour sur quelques moments forts d'une riche saison musicale qui a produit plus de 60 manifestations cette année:

CONCERT RENCONTRE D'AUTOMNE

Véritable pilier du projet pédagogique de l'école de musique, les échanges avec d'autres musiciens ou établissements emmaillent les années scolaires.

La première rencontre a eu lieu cette fois-ci dès le mois d'octobre avec l'école de musique de Royat les orchestres adultes des deux établissements.

Et pour l'occasion, en plus de partager la scène de La Muscade, les musiciens des deux ensembles réunis ont eu le plaisir de pouvoir créer une œuvre commandée spécialement pour eux.

LES PLUS JEUNES ÉLÈVES JOUENT POUR LE TÉLÉTHON

Les enseignants avaient choisi, cette année, de faire jouer ou chanter les plus jeunes de leurs élèves lors de l'audition spécifiquement dédiée au Téléthon.

Sensibilisés pour l'occasion aux problèmes liés aux maladies génétiques et à l'utilité du don, (plus de 700 € cette année!), ils sont ressortis de ce concert heureux et fiers de participer, à leur manière, à l'élan de générosité nationale impulsé par l'association AFM Téléthon.



ON A DANSÉ CETTE ANNÉE AUX CONCERTS D'HIVER!

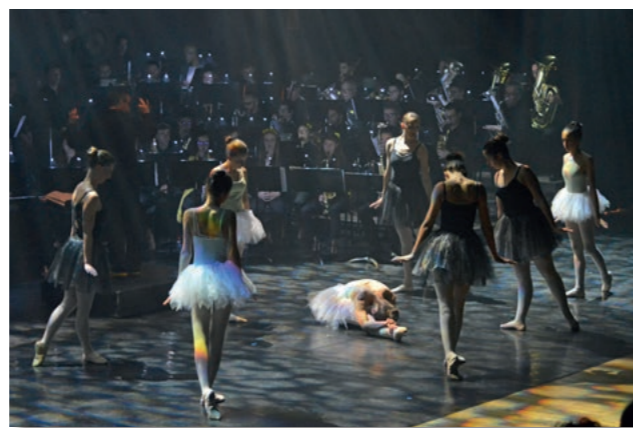
Le troisième week-end de décembre, mélomanes et amateurs de danse se sont donnés rendez-vous à Sémaphore pour le très attendu concert d'hiver.

Fidèles à leurs habitudes, les musiciens ont débuté la soirée avec des morceaux d'orchestre aux couleurs subtiles et contrastées. En deuxième partie, après une introduction humoristique de leur cru, les membres de l'orchestre envoyaient valser leurs idées reçues sur la danse en proposant une belle rencontre entre musique et danse.

Répondant généreusement à leur invitation, les danseurs de l'association « Entendanse » de Nohanent, de l'amicale laïque de Cébazat ou encore du foyer rural de Blanzat ont transporté le public sur les plus belles scènes de théâtre.

Danseurs et musiciens, complices de la soirée, ont traversé les âges avec du répertoire allant du ballet classique au hip-hop, de la danse orientale au tango argentin, avec en guise de bouquet final, l'emblématique chanson de la comédie musicale « New York, New York » qui a su ravir mirettes et esgourdes.

Le tout mis en lumière de manière remarquable pour sublimer le spectacle!



PROJET SCOLAIRE INTERCOMMUNAL: LE SILENCE!

Pour la troisième année consécutive l'école de musique a proposé aux différents groupes scolaires des communes de la vallée du Bédats un projet pédagogique musical.



Le thème retenu cette année était « le silence » et a concerné des classes de CP/CE1 des écoles de la Vallée du Bédats.

Ce projet a permis de travailler sur tous les prérequis nécessaires pour se produire en concert à savoir: se tenir sur scène en silence, faire le silence avant de jouer, écouter, terminer en silence et apprécier la résonance.

Les enfants ont ainsi travaillé pendant douze séances avec les cinq musiciens intervenants de l'école de musique, sur leur représentation du silence à travers le corps, la voix, et l'écoute.

Le concert de restitution de ce projet, conçu comme un spectacle de très bonne qualité, a impressionné et captivé le public qui a su retenir son souffle pour accompagner « le silence » et se libérer avec un tonnerre d'applaudissements au moment de la fermeture du rideau!

TRINA ORCHESTRA: LES TRINASIENS FRANÇAIS SE MOBILISENT POUR RÉCOLTER DES FONDS

Depuis plusieurs mois les jeunes français du projet Trina Orchestra se mobilisent pour récolter des fonds et ainsi participer au financement de leur aventure musicale qui rassemble une semaine par an, en juillet, des jeunes musiciens allemands, hongrois et français.

Cette mobilisation a donc pris plusieurs formes: tenue de stands à la brocante et au marché, vente de crêpes et boissons chaudes en décembre à l'école de musique, création d'une cagnotte participative sur internet, réalisation et vente d'objets à l'effigie de Trina...

Saluons la démarche de ces jeunes, âgés de 15 à 22 ans et encadrés par quelques plus expérimentés, qui, à leur manière, se prennent en charge et ainsi témoignent qu'ils ne sont pas de simples consommateurs mais bel et bien des artisans aux côtés des organisateurs et responsables de ce projet.

Le point d'orgue a eu lieu le dimanche 11 mars avec la réalisation d'un concert au concept original: un concert à la carte!

Pour en savoir plus sur ce projet: www.trina-orchestra.eu



BOUQUET DE NOTES POUR LE CONCERT DE PRINTEMPS!

À l'heure où les premiers bourgeons apparaissent sur les arbres, ce sont des milliers de notes que les musiciens ont dispersées lors du traditionnel concert de printemps à Sémaphore.

Citons pêle-mêle l'orchestre junior, les chœurs d'enfants, l'ensemble à cordes ou encore l'orchestre adulte pour la première partie: belle cueillette!

Puis après un entracte ressourçant, ce fut au tour de l'orchestre d'harmonie de présenter sa récolte fleurie avec notamment la création d'une pièce, écrite par un compositeur local, pour ensembles de trombones, de tubas et solistes, les instruments mis à l'honneur cette année à l'école de musique.

Au final, une soirée qui a offert un bouquet musical chatoyant et montré la diversité et la qualité des jeunes pousses de l'école!





Jeunesse - École

CONCERT D'ÉTÉ: DERNIER RENDEZ-VOUS AVANT LA PAUSE ESTIVALE!

C'est après l'incontournable cérémonie de remise des diplômes qu'a eu lieu le dernier grand rendez-vous de l'école de musique à Sémaphore.

Ainsi ce sont plus de deux cents musiciens, parmi les plus jeunes, qui se sont relayés pour présenter leurs plus belles pages de musique travaillées durant l'année.

L'ultime morceau de la soirée les a tous réunis sur scène et a permis au public nombreux et enthousiaste, de chanter à pleine voix « les copains d'abord »!



CONCERT DE QUARTIER POUR LES NOHANENTAIS

À l'arrivée des beaux jours les musiciens aiment venir à votre rencontre, avec leurs traditionnels « Conc'Air » et ainsi réveiller les fêtes entre voisins!

Pour Nohanent ce fut le 6 juillet avec un apéro-concert réalisé par les ateliers de musique actuelle et un concept simple et très sympa:

Les musiciens s'occupent de donner le rythme, l'équipe des élus offre le verre de l'amitié et les spectateurs une gourmandise à partager!

UN CONCERT POUR LES SCOLAIRES

Les élèves des classes de l'école élémentaire ont assisté, début juillet, à un concert offert par les professeurs de l'école de musique de la Vallée du Bédar.

Réunis par groupes de deux ou trois classes les enfants ont pu découvrir les instruments de la grande famille des cuivres: les trompettes, cornets, trombone, tubas, cor d'harmonie... au travers de musiques de différentes périodes et poser toutes les questions utiles pour en savoir plus.

Infos pratiques pour la rentrée prochaine

Retrait des dossiers d'inscriptions dans le hall de l'école de musique à Cébazat (à côté de Sémaphore) à partir du 18 juin.

Clôture des inscriptions: mercredi 19 septembre.

Renseignements: 04 73 87 43 40
Du lundi au jeudi 14 h - 18 h 30
vendredi 14 h - 16 h 30



Jeunesse - École

UNE PAGE SE TOURNE À L'ÉCOLE

Après 5 années de semaine à quatre jours et demi, la rentrée 2018 sera marquée par le retour à la semaine de quatre jours.

À notre arrivée nous avons modifié l'organisation mise en place à la rentrée 2013 qui ne donnait pas satisfaction. Notre objectif était de mettre en place, au travers des TAP, une approche pédagogique d'enrichissement et d'épanouissement des enfants. Cela ne s'est pas fait sans problème, mais les parents et la municipalité ont travaillé ensemble pour améliorer le système. En 4 ans se sont environ 100 activités différentes qui ont été proposées aux enfants. Je tiens à remercier l'équipe périscolaire pour le travail fourni sur cette période.

Le nouveau gouvernement a décidé en 2017 d'assouplir la règle sur les rythmes scolaires. Nous avons fait le choix de prendre le temps de la réflexion et du travail et de ne rien modifier à la rentrée 2017.

Après plusieurs réunions de travail avec les enseignants, les parents élus et les agents municipaux, il a été décidé de revenir à la semaine de quatre jours. Cette décision est fondée sur l'avis des enseignants et des parents, la municipalité ayant décidé de suivre la majorité.

Le gouvernement a annoncé un « Plan Mercredi » qui définit les modalités d'organisation des mercredis. Il est notamment précisé que le mercredi sera considéré comme un accueil périscolaire et non extrascolaire. La municipalité a décidé de s'engager dans cette démarche sur la base du Projet Éducatif Territorial (PEDT) dont l'ambition est de proposer un parcours pédagogique cohérent en lien avec les différents acteurs de l'enfance. Cette démarche sera formalisée par la signature conjointe d'une convention entre

- le maire
- le directeur académique des services de l'éducation nationale
- le directeur de la Caf
- le préfet de département

Les activités seront essentiellement concentrées sur les mercredis. Les modalités d'inscriptions seront les mêmes que cette année pour le mercredi après midi.

- Accueil de 7h30 à 18h: les horaires ont été réduits de 30 minutes en raison de la fin des contrats aidés

- 3 types de fréquentation seront possibles
 - Le matin
 - La journée complète
 - Le matin avec repas

- Les modalités d'inscription seront les mêmes que celles actuellement en place pour le mercredi après midi.

Le nombre de places sera limité par la capacité d'accueil et le nombre d'encadrants. Nous avons dimensionné l'accueil sur la base des retours du sondage que nous avons fait auprès des parents.

À la rentrée, Laurène Orlando prendra la direction de l'accueil périscolaire et de l'accueil du mercredi. Nous lui souhaitons bonne chance pour cette riche mission.

Le centre de loisirs de Nohanent a fonctionné durant toutes les vacances scolaires. Des activités manuelles mais aussi des activités sportives ou encore des sorties sont venues agrémente l'accueil comme le B'UP, des spectacles à « Défonce de rire », des cours de zumba ou la découverte des percussions afro-cubaines avec l'association KOBRA... Les sorties estivales telles que le parc écureuil, le Volcan de Lemptegy, le géocaching ainsi que la visite de fermes reprendront lors des vacances d'été.

Projet École

Depuis le dernier bulletin municipal, nous avons continué à travailler sur ce projet. Nous avons bâti un plan de financement sur la base de l'étude faite par la SEAU. Le reste à charge pour la commune était d'un peu plus de 2 millions d'euros. Nous avons contacté les banques pour étudier avec elles le financement de ce projet. Nous avons en parallèle travaillé avec le comptable de la commune qui n'a pas émis d'avis négatif sur le projet. La réorganisation de la Direction générale des Finances publiques (DGFIP), qui a pris effet au 1^{er} janvier 2018, a entraîné le changement du comptable en charge de la commune. Nous avons rencontré ce dernier en début d'année pour lui présenter le projet. Cette fois-ci, l'avis émis par le Trésor Public était négatif et il nous a été fortement déconseillé de lancer le projet. Nous avons donc décidé de revoir notre approche et de prioriser les problèmes à régler (Cuisine, salle de restauration, salles d'activités et cours). La suite de la mission de la SEAU sera donc dédiée à la proposition de solutions pour chaque point. Les premiers aménagements seront lancés au dernier trimestre 2018 et se poursuivront en 2019.

Horaires à compter de septembre 2018

	7h 7h30	7h30 8h30	8h30-11h30	11h30-13h30	13h30-16h30	16h30-17h	17h-18h	18h-18h30
Lundi	Accueil périscolaire		Enseignement	Accueil périscolaire	Enseignement	Accueil périscolaire	Étude	Accueil périscolaire
Mardi	Accueil périscolaire		Enseignement	Accueil périscolaire	Enseignement	Accueil périscolaire	Étude	Accueil périscolaire
Mercredi	Accueil périscolaire							
Jeudi	Accueil périscolaire		Enseignement	Accueil périscolaire	Enseignement	Accueil périscolaire	Étude	Accueil périscolaire
Vendredi	Accueil périscolaire		Enseignement	Accueil périscolaire	Enseignement	Accueil périscolaire	Étude	Accueil périscolaire



Vie Associative



Sylvie ANTUNES

ARAC SECTION NOHANENT

Depuis sa création en 1972, la section reste une association à part entière de la commune malgré l'âge et la disparition de beaucoup de nos camarades.

Au cours de l'année 2017, nous nous sommes retrouvés pour les cérémonies suivantes: 19 mars à la Stèle (route de Durtol), 8 mai et 11 novembre au monument aux morts.

Le 5 janvier 2018 a eu lieu notre Assemblée Générale précédée d'une tripe. Puis nous avons partagé avec nos épouses la galette des rois.

Le 25 mai 2018, nous avons participé au concours de dessin organisé par le Musée de la Résistance de Chamalières.

Bonnes vacances à tous.



SECTION ACPG/CATM/TGE

Le mot du Président,

Comme tous les ans c'est en tout début d'année qu'a eu lieu leur assemblée générale, tradition respectée suivie d'un repas « entre nous » en présence de George MERLE président départemental ainsi que Laurent GANET maire de la commune.

Dans son allocution de bienvenue adressée à tous les membres de la section ainsi qu'à quelques fidèles invités. Le président Albert CHEVALIER demandait selon la tradition une minute de silence et une pensée pour tous les disparus de la section ainsi que tous ceux ne pouvant se déplacer.

Bien qu'affaibli par le décès de Jean BERTRAND en fin d'année 2017, ancien TGE en Indochine et ancien secrétaire à la section et celui de Christian DARCIIS en tout début d'année 2018, ancien d'Algérie. La section est toujours debout et présente avec son drapeau aux cérémonies départementale et communale.

Cela étant, elle n'a pas manqué de demander et d'obtenir auprès du service social de l'AD, le soutien financier annuel pour les trois ayants droit pour soin à domicile.

En fin de réunion le trésorier Claude DERUE détaillait un bilan financier sain et équilibré tout en évitant des dépenses que la section ne pouvait supporter.

Merci au bulletin municipal pour son soutien merci à tous les lecteurs.



Vie Associative

L'AMICALE LAÏQUE DE NOHANENT

Vie de l'association cette année

Des activités nouvelles pour petits et grands ont jalonné l'année 2017-2018. En effet, des stages de cirque ont été proposés les samedis avec la compagnie MORIQUENDI. Jonglage, acrobatie et bonne humeur étaient au RDV. Une section théâtre s'est organisée tous les mercredis, pour les enfants âgés entre 6 et 10 ans avec la Professeur Mme Claudine CROS. Une représentation du travail des enfants a eu lieu le 20 juin 2018 à la Maison de la Source suivi d'un goûter. Cette section Théâtre sera pérennisée l'année prochaine avec une nouvelle section pour les 11-15 ans.

Aussi, le Club Photo de Nohanent a vu le jour cet automne 2017. Moment de partage et de belles rencontres étaient également au rendez-vous. L'exposition intitulée « Redécouvrir Nohanent à travers l'objectif » a été présentée à l'occasion de son vernissage le samedi 9 juin. Ce club photo est ouvert aux débutants et aux passionnés de tout âge !



Toujours fidèle à ses fondements, l'ALN a également collaboré avec l'école maternelle et élémentaire, autour d'événements phares comme le spectacle de Noël et la Kermesse. Comme chaque année, l'ALN participe financièrement à certains projets pédagogiques du groupe scolaire de la commune. Par ailleurs, l'association a également organisé en complément des moments festifs comme Halloween et la Chasse aux œufs.

Pour finir, place à la modernité. L'ALN a mis en place une page Facebook. Afin de favoriser et faciliter les rencontres avec les adhérents enfants et adultes, l'ALN développe actuellement un site internet. Toute l'équipe sera présente au prochain forum des associations pour encore plus d'activités, de nouveautés et d'événements. Les nouveaux bénévoles sont toujours les bienvenus.

Contact : Marianne PIRBAY Présidente:
al.nohanent@gmail.fr ou
www.nohanent.fr ou
Facebook Amicale Laïque de Nohanent

PETIT PASSAGE, UN PROJET, DES VALEURS

Le multi-accueil associatif Petit Passage, ouvert depuis août 2012, continue son action auprès de la petite enfance sur la commune. Il assure une mission de service public et porte des valeurs éducatives ayant attrait au respect de chacun, à la possibilité pour chaque enfant d'exprimer son individualité propre avec des repères stables, un cadre de vie sécurisant et bienveillant pour tous.

L'association du même nom a en gestion l'ensemble des éléments liés au fonctionnement de Petit Passage. Le bilan de l'année 2017, a témoigné une nouvelle fois d'un travail rigoureux laissant apparaître auprès des partenaires institutionnels, CAF, PMI, municipalité, expert-comptable, une gestion saine.

Le groupe d'enfants, au nombre de 12, en âges mélangés, de 2,5 mois à moins de 4 ans, bénéficie d'un accompagnement pour l'ensemble des temps de vie quotidienne (tisane, activités, repas, repos, goûter, change) au plus près des besoins individuels de chacun dans un contexte de collectivité.

L'éveil culturel est toujours au cœur du projet car prendre soin d'un tout-petit, c'est préparer la société de demain...

Aussi, cette ouverture sur le monde, sur la diversité, sur la créativité, participe à ouvrir les champs des possibles pour l'enfant, éveiller sa curiosité. La culture vient aux enfants par l'intermédiaire d'intervenants artistes extérieurs. Cette année, David Roux, graphiste est intervenu pour 4 séances avec les plus grands. Un travail est en cours pour la réalisation d'une galerie de portraits.

La culture est également présente au quotidien pour l'enfant, grâce à une équipe pluridisciplinaire qui se forme régulièrement. Ainsi, une formation en interne avec l'organisme parisien Enfance et Musique a permis d'étoffer le répertoire de chants et comptines de l'équipe. Ces temps de partage quotidiens favorisent le développement du langage, l'expression d'une émotion, la musicalité de la voix.

Le livre, en accès libre, est lui aussi largement utilisé ainsi que le kamishibai (petit théâtre d'images, animé et conté par l'adulte). De nouvelles histoires sont en cours de création.

Au cœur des préoccupations des professionnelles: l'importance de l'extérieur

Les enfants sortent tous les jours et plusieurs fois dans la journée, quel que soit l'âge de l'enfant. Ainsi, un aménagement de la terrasse est prévu, de manière différente selon le moment de la journée et l'âge des enfants présents.

Du jardinage est proposé aux enfants: plantation de fleurs, d'herbes aromatiques. La tisane de thym est bien appréciée le matin par les petits...

De plus, les enfants ont la possibilité de sortir:

- pour aller visiter la ferme, située dans le bourg, de « Muriel et Robert »,
- pour aller visiter l'école maternelle de la commune,
- pour aller acheter le pain à la boulangerie ou les ingrédients pour la préparation de pâte à sel au Vival.

Des balades, toutes très appréciées par les enfants et qui donnent lieu à des discussions, des échanges lors des temps de repas ou lors du retour des enfants à la maison.

Les parents sont présents dans la parole des professionnelles et celle des enfants à différents moments de la journée.

Se séparer de son enfant, confier son enfant, n'est pas chose facile. Nous travaillons au quotidien pour permettre une séparation en douceur et pour faire lien, entre la maison et la crèche.

Une réunion est prévue tous les ans pour accueillir les nouvelles familles. Le projet éducatif est explicité dans ses grandes lignes afin que les parents puissent avoir, avant l'entrée de leur enfant à la crèche, une vision du « comment les

professionnelles vont prendre soin de mon enfant »? De la même manière, une période d'adaptation est prévue. Il s'agit de faire connaissance, d'échanger autour des habitudes de l'enfant et des pratiques à la crèche. Une relation de confiance se crée; l'enfant la perçoit dès son plus jeune âge et lui-même prend ses repères. Ce lieu, les adultes qui l'accompagnent au quotidien, les autres enfants, les autres parents, tout devient familier pour l'enfant.

Les parents sont invités pour différents moments festifs à la crèche. Ils sont sollicités pour récupérer du matériel en lien avec un projet pédagogique, pour nous accompagner pour une sortie, ou pour une animation (exemple d'un papa musicien).

LA RENTRÉE D'AOÛT 2018

Cette année, 4 enfants seront scolarisés à l'école maternelle de Nohanent. Nous accueillerons 4 nouvelles familles. L'ensemble des demandes d'inscription de Nohanentais souhaitant un accueil en crèche ne peut être satisfait mais le travail sur le projet d'agrandissement à 16 places est toujours à l'œuvre.

Des informations complémentaires, sur l'évolution de ce projet, pourront être données dans le courant de l'été.

Vous pouvez contacter les responsables du multi-accueil, Mesdames DEBUS et SAURET, du lundi au vendredi, de 7 h 30 à 18 h 30, au : 04 73 78 48 19 ou par mail petitpassage@orange.fr

ASSOCIATION DU JUMELAGE (APJN)

Petit rappel sur le jumelage

- Volonté d'une municipalité de créer des liens d'amitié avec une autre municipalité pour apprendre à se connaître et à s'apprécier, suivant une codification européenne.
- Ces municipalités peuvent gérer elles-mêmes cette activité ou la déléguer.
- Pour Nohanent, depuis la création du jumelage en 1997, c'est une association loi 1901 qui gère en toute indépendance cette activité, avec des administrateurs élus par les adhérents et 2 administrateurs désignés par le conseil municipal.

L'actualité

Il semblerait qu'une relance des rencontres avec notre ville jumelle d'Oberreute pointe son nez.

Nous nous sommes réunis le 22 mai pour réfléchir à 2 initiatives:

- Invitation à titre privé d'une dizaine de personnes de Nohanent pour passer quelques jours à Oberreute.
- Gérer l'arrivée fin juin, en visite privée, de cyclistes d'Oberreute.

L'espoir

Nous espérons que lors de cette visite un point sera fait pour:

- relancer les relations entre les deux villes jumelles.
- réactiver le comité d'Oberreute.
- inviter 10 à 12 personnes d'Oberreute à venir fêter le 20^e anniversaire du jumelage les 20 et 21 octobre 2018 à Nohanent.

Qu'en est-il de notre association?

Depuis bientôt 2 ans l'association

- fait face au manque d'information d'Oberreute,
- informe la population de Nohanent,
- souhaite que des personnes intéressées nous rejoignent pour continuer d'exister et éviter de rendre cette délégation à la municipalité,
- espère pour l'avenir.



Vie Associative

ASSOCIATION NOHANENT - PUY VALEIX

Le bénévole établit la licence, engage votre équipe, fait le planning des entraînements et des compétitions, assure l'activité, paye la facture, établit une commande, cuisine une quiche, un gâteau, une pizza ou une terrine, il dépense de l'argent à la buvette ou pour une bourriche, il remplit un dossier de demande de subvention, il convoque et assiste à des réunions de concertation et de synthèses des activités, construit et répare le matériel, il ouvre et ferme le gymnase, le nettoie après son utilisation, prépare l'activité, reconnaît le parcours de la prochaine randonnée, il sert un verre à la buvette, vend des sucettes, prépare le casse-croûte, met en place les filets de volley et de badminton, achète des ballons, des volants, des cerceaux, il arbitre, il est marqueur, chronométrateur, soigneur... etc. etc.

Le bénévole donne une partie de son temps libre au service de l'association. Il favorise l'initiative, la créativité et l'esprit de responsabilité.

À Nohanent Puy Valeix, nous avons des bénévoles. Bien sûr, tous les adhérents et licenciés ne sont pas bénévoles, ce sont des utilisateurs, des pratiquants sportifs.

Ils doivent savoir que le sport qu'ils pratiquent n'est possible que grâce à tous nos bénévoles qui œuvrent en amont et après leur activité. Seul Willy est salarié en Emploi d'Avenir et remplit ses tâches très sérieusement et de façon exemplaire. Ophélie, en Service Civique aide à la communication, encadre avec Willy certains de nos jeunes.

Vous l'avez compris, le sport que vous pratiquez ne peut se dérouler que grâce au bénévole.

Alors! Amis sportifs! Respectons-le! Participons aux activités proposées au sein du club! Venons boire un verre à la buvette! Encourageons les autres équipes!..

Le bénévole a aussi besoin de vous, de votre présence, signe d'une certaine reconnaissance de son engagement, ses remerciements. C'est aussi cela le sport amateur, -de loisirs ou de compétition- et la vie d'un club.

NPV compte 5 sections: le baby sport, le badminton, le basket, la randonnée, le volley-ball. Voici un petit reportage en images essentiellement...

BABY SPORT (Willy)

Nous avons accueilli cette année 15 sportifs en herbe cherchant à pratiquer une activité sportive à travers des exercices et parcours ludique.

Nous leur avons alors proposé des jeux adaptés à leurs contraintes quotidiennes: une échelle à franchir comme on prend un escalier, des obstacles à escalader comme ils le feraient pour monter sur leur lit ou canapé, des jeux de poursuite afin de développer leur vélocité etc.

Cette activité est proposée dès le plus jeune âge et permet aux tout petits de développer leurs capacités motrices à travers des situations amusantes, inspirées de petites histoires permettant ainsi de stimuler leur imaginaire.

Tout ce contexte est mis en place afin de faire découvrir des activités sportives et des sports adaptés, mais aussi pour leur permettre de rencontrer d'autres enfants et apprendre à vivre en « communauté ».



BADMINTON (Denis)

2 équipes en championnat, 1 en 1^{re} année. Il faut maintenant 3 garçons et 3 filles (au lieu de 4 garçons et 2 filles...)

Il manque cruellement des créneaux pour s'entraîner au mieux. Les équipes finissent 13^e sur 16 et 12^e sur 14.

La motivation et l'engagement de chacun et chacune restent entiers.

DÉFINITION DU BÉNÉVOLAT: activité non rétribuée et librement choisie

Le bénévole se sent utile. Faire quelque chose pour autrui est son moteur, il ou elle s'implique. À NPV, beaucoup de bénévoles « travaillent » parfois dans l'ombre, parfois de façon plus exposée.

(Pour les besoins de l'article, on dira le bénévole, sachant qu'il y a aussi beaucoup de bénévoles femmes).

BASKET-BALL

■ Baby basket U7 (Willy)

Le baby basket a pour vocation de faire découvrir ce sport à nos 11 petits basketteurs.

L'amusement fut le maître mot de toute la saison. Ainsi l'approche pédagogique s'articule autour de différents petits exercices afin de capter au mieux l'attention des basketteurs pour qu'ils finissent la séance avec le sourire.

Ainsi à travers des situations aménagées et inspirées du basket, nous visons comme dans tout autre sport, un développement moteur ainsi que des compétences techniques spécifiques au basket. De plus leur participation à de nombreux plateaux durant l'année leur permet de rencontrer des jeunes joueurs d'autres clubs et faire des petites oppositions lors de divers ateliers.



■ U13 Basket (Willy)

Les U13 masculin finissent à la troisième place du championnat départemental après une saison marquée d'une très grosse implication des joueurs durant toute la saison. En effet malgré un effectif réduit (6 joueurs), les joueurs ont fait preuve d'une attitude presque exemplaire concernant l'assiduité, l'investissement et l'application. Tous ces efforts sont récompensés par leur progression autant individuelle que collective. Bravo



■ U9 Basket (Sandra)

Encore une belle saison et de très bons résultats pour les U9 (enfants nés en 2009/2010).

Nous avons cette année de nouvelles recrues qui se sont bien adaptées aux plus anciens pour finir 2^e de leur championnat.

Tous les enfants ont bien travaillé avec bonne humeur et assiduité ce qui leur a permis de vrais progrès dans la pratique du basket.

Un grand merci donc aux enfants et aussi aux parents pour leur implication dans la vie de l'équipe.



■ U11 (Antoine)

Très belle saison des jeunes qui ont joué les quarts de finale départementale. Malheureusement ils se sont inclinés en 1/2 contre Cournon, et contre Chamalières. Ils finissent donc à la 4^e place



Les U11 filles avec Boul





Vie Associative

Les UF 17



RF2 Filles (Carole)

L'équipe féminine de Nohanent a fini, à la mi-saison, première et invaincue de sa poule de brassage. Elle a ainsi pu accéder pour la 2^e partie de la saison au championnat « Régional 2 ». Elle se classe 4^e, ce qui lui ouvre les portes du championnat « Régional 1 » pour la saison prochaine. Félicitations à toutes et bon rétablissement aux blessées.



NM3 Masculins

Malgré des difficultés d'entraînement, de disponibilité, de blessures, profitant aussi du nouveau règlement national (meilleurs 10es), les basketteurs ont assuré leur maintien à ce niveau de jeu, ce qui est assez remarquable. Bravo à tous.

La PRM (Cédric puis Sylvie)

Il faut remercier tout l'encadrement du basket, les parents des jeunes, les arbitres, les marqueurs, chronométreurs, les cuisiniers... etc..

RANDONNÉE (Marie-Claire)

Nous avons inauguré la saison 2017/2018 par une sortie à PEZENAS sur 2 jours et avons découvert les surprenants paysages du cirque de Navacelles, le cirque de Mourèze dans un paysage rappelant les films de western américain et le lac de Salagou.

Depuis le début de l'année, nous avons diversifié nos randonnées en privilégiant celles qui offraient un dénivelé plus important et qui nous ont permis de découvrir de nouveaux paysages de notre belle région.

Comme chaque année nous fêterons la clôture de la saison 2017/2018 par un repas convivial après avoir découvert la randonnée des Peytoux à Blot-l'Église.



VOLLEY-BALL (Sylvie)

« Pour son dernier match de la saison, l'équipe de volley de Nohanent n'avait pas d'autre choix que de l'emporter face à Thiers pour conserver la 1^{re} place du classement et prétendre à la montée.

Nohanent empochait les 2 premiers sets 13-25 et 16-25 gardant le contrôle du match alors que les locaux accumulaient les fautes directes, malgré une fin de 2^e set plus percutante. Le 3^e set, marqué par la blessure au genou d'un joueur de Thiers, fut plutôt serré puisque les 2 équipes restaient au coude à coude jusqu'au 2^e temps mort technique. Nohanent finit par faire le break sur une série de service, pour conclure le set 19-25.

Cette victoire permet à Nohanent de conclure en beauté une magnifique saison, et ainsi valider son billet pour la division Excellence 2. L'équipe clôturera la saison avec un rencontre à domicile contre Romagnat, en finale des poules A et B de promotion d'excellence, vendredi 15 juin à 20 h 30. »



L'équipe 2 de VB

Donc une belle saison bien remplie pour NPV et ses un peu plus de 230 licenciés. NPV a eu le privilège d'accueillir à Nohanent le Président Sieutat, de la FFBB avec tous les clubs et présidents du Puy-de-Dôme. Catherine Montélon a reçu du même Président le prix « Femme sur tous les terrains », au cours d'une cérémonie très solennelle à Paris. 2 signes majeurs que Nohanent a fait du chemin dans le basket et est « reconnu » par ses pairs. Nous avons eu le plaisir de retrouver Thomas Pouget au volley-ball. C'est lui qui a remis la coupe du 4^e tournoi de basket dédié à notre regretté Jean-Marc Pouget.

Un grand merci à nos mécènes sans qui cette saison n'aurait pu se dérouler aussi bien, merci à tous ceux qui nous aident et bien sûr merci à tous nos bénévoles.



Vie Associative

LES AMIS DU TAROT

- Tous les mercredis de 14h à 18h : ambiance assurée pour et par tous.
- Cette année 2018, nous avons eu le plaisir d'accueillir de nouveaux adhérents, preuve que notre club est convivial.
- Pour clôturer la saison, une sortie a été organisée en car le 10 juin. Notre trésorerie est un peu répartie afin que chaque joueur puisse en profiter!!!
- Enfin, avant de se quitter pour profiter de l'été, nous avons partagé un repas mercredi 27 juin.
- La reprise de nos activités aura lieu le mercredi 3 octobre à 14h.
- L'assemblée générale est prévue le 28 novembre 2018. Elle sera suivie de notre déjeuner habituel.

→ Renseignements 04 73 62 87 31 ou 06 80 72 11 13



BELOTE

L'assemblée générale du club de belote nohanentais s'est tenue le 9 janvier 2018. Elle a été suivie d'un repas apprécié par tous les convives.

Le départ en maison de retraite, les décès ou les problèmes de santé de certains de nos adhérents entraîne une baisse des effectifs. L'arrivée de quelques nouvelles personnes nous a fait plaisir.

Nous nous retrouvons le mardi après-midi de 14h à 18h. Nous respectons la tradition du goûter pour que ce moment soit toujours un moment de convivialité et de bonne humeur. Toute personne qui souhaite venir « taper le carton », Nohanentaise ou non, est la bienvenue.

→ Renseignements : 06 09 06 36 91

PÉTANQUE

Pour la Pétanque Nohanentaise, cette saison 2017/2018 aura été riche en manifestations. Nous nous félicitons d'un nombre d'adhérents en constante augmentation. Les évènements marquants ont été :

- Moment de convivialité autour d'une tripe que chacun a su apprécier.
- Le 24 mars : 1^{er} concours qui a réuni 120 participants.
- Le 2 juin : organisation des préliminaires du championnat de France en doublette.
- Le 16 juin : journée de la Fanny qui se compose d'un repas suivi d'un concours amical.
- Le 7 juillet : une doublette départementale.

Les licenciés participent également au championnat des clubs vétérans, à la coupe du Puy-de-Dôme ainsi qu'aux concours de 55 ans et +.

Ces rencontres se déroulent sur plusieurs journées ce qui nécessite beaucoup d'investissement de la part du bureau mais aussi des joueurs.

À l'issue de l'un de nos concours, une partie de la recette a été reversée à AFM téléthon.

Bravo à notre nouvelle recrue Kevin Ventrepote, qui est un passionné de ce sport. Il a participé à son premier concours jeunes au cours duquel il n'a pas démerité.

Merci à nos sponsors : Vival de Nohanent, le garage Montely, AMC 63 et Infinifif.

Pétanqueurs chevronnés ou non, licenciés ou non vous pouvez nous rejoindre tous les mardis et vendredis après-midi sur la zone sportive du Puy Valeix pour partager des moments de franche camaraderie.



JARDINS BOTANIQUE D'AUVERGNE

LA PLANTE EST-ELLE UN ÊTRE VIVANT ?

Voilà une question surprenante, quand on s'est éloigné de la nature et qu'on n'a plus de contact avec elle. Dans ce cas, réalisons-nous bien que les déséquilibres que l'homme inflige à la nature deviennent de plus en plus préoccupants? Dans un avenir proche, nous aurons rapidement besoin de répondre à nos interrogations et d'agir avant que la diversité biologique ne s'effondre définitivement.

Nous vous invitons à suivre notre passion pour décortiquer tout au long de l'année et d'année en année ce qui se passe dans la nature. Comment font ces plantes pour vivre dans nos jardins, dans les bois ou les champs? Nous avançons ensemble sur le chemin de la compréhension du monde végétal, leçon après leçon.

La démarche du Jardin botanique d'Auvergne peut se traduire par plaisir et savoir; il propose une initiation en petits modules qui nous entraîne à découvrir notre région.

Le Jardin botanique d'Auvergne ouvre son école aux passionnés de nature et de jardins

Depuis 2015, le Jardin botanique d'Auvergne assure le fonctionnement de son école de botanique et de jardinage à Nohanent. On y apprend les choses de la nature suivant le principe des sciences participatives. C'est donc tout naturellement un lieu où l'on vient chercher des informations utiles pour jardiner avec la nature chez soi, mais aussi au jardin botanique.

Rien de difficile, les cours sont ouverts à tous quel que soit le niveau, même aux débutants. Le but poursuivi est de donner ou d'améliorer les connaissances de chacun pour cultiver et gérer son propre jardin tout en participant à des travaux pratiques au jardin botanique. C'est en connaissant la vie des plantes cultivées et sauvages et en s'intéressant à l'écologie que l'on maîtrise mieux son jardin.

Les sciences participatives

Les sciences participatives ou collaboratives s'entendent autour de la définition suivante : "Les sciences participatives sont des programmes de collectes d'informations impliquant une participation du public non professionnel dans le cadre d'une démarche scientifique, le tout pour construire de façon active et délibérée un bien commun de connaissances et d'inventaires."



Les jardins

La vie partagée entre nos adhérents, les volontaires et nos apprenants se fait avant toute chose dans nos jardins. Elle représente la partie pratique de l'école. Venir au jardin c'est avant tout apprendre ensemble à réaliser les travaux de saison pour pouvoir reproduire les bons gestes chez soi. La devise de l'école pourrait se résumer ainsi "Je reçois mais je donne aussi une juste contrepartie".

Le potager d'application

Le potager est idéal pour commencer une reconversion ou pour se perfectionner aux techniques respectueuses de la nature et de l'environnement. Au programme les gestes simples comme, par exemple, la rotation et l'association des légumes, l'accueil de la biodiversité, la préparation de purins et autres décoctions...

Où sont donnés les cours ?

À la maison de la Source et des associations, place de la Barreyre, 63830 Nohanent salle Chabosson. Les lundis de 9h30 à 11h30
Parking à deux pas pour garer son véhicule

Fréquence des cours

Tous les lundis, la botanique et le jardinage intercalés. Pas de cours pendant les vacances scolaires
Fonctionnement de septembre à juin.
Sans attendre la prochaine rentrée 2018-2019 venez au jardin botanique à Blanzat. Il est possible de vous familiariser avec la nature et commencer votre apprentissage sur le terrain.

AU PROGRAMME DE CET ÉTÉ (juillet - août)

Les samedis à partir de 14h :

- reconnaissance des plantes sauvages du jardin et de la nature environnante.
- recherches collectives sur l'utilisation des plantes sauvages (médicinales et comestibles...).
- commencer son premier herbier pour ceux qui veulent.

→ Inscriptions aux activités de l'école de cet été et pour la prochaine saison au 06 86 80 51 58



Vie Associative

PAROISSE SAINTE-ANNE DE MONTJUZET

116 rue Abbé Prévost - 63100 Clermont-Fd
 Tel: 04 73 37 01 44
 Mail: sainte-anne-de-montjuzet@orange.fr
 Site internet: www.sainteannedemontjuzet.fr
 Le Journal Horizons de la Paroisse est distribué dans chaque boîte aux lettres.

Messe à l'église de Nohanent:

Le 2^e et le 4^e dimanche de chaque mois à 9h30.

Le tableau d'affichage à l'extérieur de l'église indique les dates et heures des messes sur les autres lieux de la Paroisse.

Début 2018: 1 mariage et 6 baptêmes (4 en mai et 2 en juin) à l'église.

Les inscriptions au catéchisme se font en septembre, organisation en 2 groupes selon l'âge, soit le jeudi après la classe, soit le dimanche matin.



Nous fêterons les 120 ans de notre église Saint-Martial, les 29 et 30 septembre 2018 :

Au programme: messes, concert, visite commentée de l'église, exposition sur les vitraux... un feuillet sera distribué avec toutes les informations.

AEP ST MARTIAL

Comme chaque année, les dirigeants de l'AEP Saint-Martial se sont rendus auprès de la Vierge des Jeunes. Une vingtaine de personnes, adultes et enfants, se sont joints à eux pour une ascension.

Comme à la coutume, le retour se fit par la fontaine salée pour rentrer vers 23h dans Nohanent.



ASSOCIATION POUR LE DON DE SANG BÉNÉVOLE CHANAT, DURTOL, NOHANENT, SAYAT

L'association est l'une des 53 associations du Puy-de-Dôme qui composent l'UD63, membre de La Fédération Française des donneurs de Sang dont notre partenaire est l'Établissement Français du Sang (EFS).

L'UD63 du Puy-de-Dôme fait partie de la région Auvergne (4 départements, 26 000 km², 1 354 104 habitants).

La région Auvergne est rattachée à la région Rhône-Alpes (8 départements, 43 698 km², 6 021 293 habitants) pour former la zone AURA.

Quelques chiffres:

- Besoin de la zone AURA: environ 1400 dons par jour.
- Objectif Auvergne: environ 1300 dons par semaine.
- Malgré les différents appels aux dons, les stocks régionaux restent insuffisants. En revanche, les résultats du Puy-de-Dôme sont bons.
- pour 2016, 43 195 candidats aux dons, 2871 nouveaux donneurs
- pour 2017, 46 917 candidats aux dons, 3367 nouveaux donneurs

Pour notre association les résultats sont corrects mais en légère baisse:

- 2016: 5 collectes, 311 dons, 14 nouveaux donneurs.
- 2017: 5 collectes, 275 dons, 12 nouveaux donneurs.



Calendrier 2018

			Dons	Nouveau
NOHANENT	20 février	16h30 à 19h30	54	2
DURTOL	22 mai	17h00 à 19h30	56	5
CHANAT	25 juillet	16h30 à 19h30		
SAYAT	22 octobre	16h30 à 19h30		
NOHANENT	18 décembre	16h30 à 19h30		



Le sang c'est la vie, merci de participer aux collectes proposées par l'association.

La Présidente
Mme Labonne



Vie Associative

COMITÉ DES FÊTES ET DE LOISIRS

En 2018, le Comité des Fêtes et de Loisirs entame une nouvelle année pleine d'animations et de manifestations destinées aux habitants de Nohanent et sympathisants du village. Comme chaque année, et quel que soit votre âge, nous vous proposerons différentes animations/festivités au cœur de notre commune ayant pour seul but de vous divertir et de vous faire passer un moment convivial. À savoir que depuis toujours notre équipe de bénévoles ne compte ni son temps, ni son énergie pour vous proposer des manifestations de qualité.

Au cours de cette saison 2017/2018, nous vous avons proposé différentes manifestations telles que:

- Le 3 juin 2017: une Paëlla Géante.
- Le 21 juin 2017: la Fête de la Musique en collaboration avec l'Amicale Laïque avec la chorale de l'Amicale et le groupe Kakof.
- Le 13 juillet 2017: Bal du 14 juillet avec le Dj Flo.
- Les 16 et 17 septembre 2017: la Brocante et la Fête foraine à l'espace Puy Valeix.
- Le 18 novembre 2017: un Concert Gospel au sein de notre église.
- Le 14 février 2018: Bal de la Saint-Valentin avec le groupe Hyperion.
- Le 25 mars 2018: la Brocante des Rameaux au centre-ville.



BROCANTES

Les 2 brocantes ont eu un franc succès, malgré le mauvais temps du mois de septembre et grâce à la très belle journée du mois de mars; les participants ont pu troquer leurs affaires et profiter des repas cuisinés sur place dans une ambiance conviviale et familiale. De plus, la brocante de septembre, couplée avec la fête foraine, a permis à nos plus petits Nohanentais de s'amuser follement sur les différentes attractions.



BALS

Le Bal du 14 juillet et le Bal de la St-Valentin ont été comme chaque année des rendez-vous incontournables pour nos adolescents et leurs parents.

FÊTE DE LA MUSIQUE

Grâce aux performances de la chorale de l'Amicale et du groupe Kakof, cette édition de la Fête de la Musique a été un réel succès et beaucoup d'entre vous étaient contents de retrouver enfin cette Fête de la Musique à Nohanent.



PAËLLA

La Paëlla Géante faite sur place par Josépha avec un accueil chaleureux et un repas très généreux et délicieux, a rassemblé une centaine de participants en recherche d'exotisme et de convivialité.





Vie Associative

CONCERT

Le concert de Gospel a également permis d'accueillir plusieurs familles entières au sein de notre église afin de partager un moment musical exceptionnel.



Le nouveau bureau du Comité de Fêtes souhaite remercier tous les participants, les volontaires, les membres actifs... Merci à vous. La tenue et la réussite de nos activités, nous vous la devons!

Nous tenions également à remercier particulièrement Maguy Gauthier ainsi qu'Anne Delarbre pour leur dévouement et leur engagement de plus de 25 ans auprès du Comité.

À très vite!

Le comité des fêtes

À votre agenda pour nos prochaines festivités:

- > **Samedi 15 septembre 2018:**
Brocante et fête foraine à Puy Valeix.
- > **Samedi 17 novembre 2018:**
Baby-Broc, une bourse aux jouets à la Maison de la Source.

BLANZAT CONTRÔLE TECHNIQUE

Contrôle technique pour tous les véhicules de 4 ans

49€

Du lundi au samedi avec ou sans rendez-vous



Offre non cumulable valable uniquement au centre AUTOVISION de Blanzat jusqu'au 31/12/2016

613, route de Nohanent

04 73 87 01 06 63112 BLANZAT

SBC Société des Basaltes du Centre
Béton Prêt à l'Emploi
pour Professionnels et Particuliers

Siège social : Route de la Plaine - DURTOL
Tel : 04 73 36 12 14 - Fax : 04 73 36 51 92
2 Centrales pour vous servir :

Z.I. du Brézet - CLERMONT FERRAND
Tél : 04 73 91 27 74 - Fax : 04 73 90 82 74

Prés sous Torbaty - PONTAUMUR
Tél / Fax : 04 73 79 76 37

anetra 04-73-37-54-89
04-73-36-24-85

La propreté en action

S.A.R.L MARINHO / AFONSO
Carrelage - Faïence

Siège social
5, rue des petits bois
63830 NOHANT
04 73 60 07 26 - 06 68 56 02 76
Siret 515 103 216 00013

boulangerie, pâtisserie

HEBRARD

7, rue de la barreyre - Nohanent - 04 73 60 57 93



Depuis 1995

Pizzarella Durtol

Boissons Fraîches

04-73-31-32-33

Point fidélité pour les pizzas achetées au kiosque
10 pizzas achetées = 1 pizza gratuite*
*A retirer au kiosque

Tous les soirs sauf le lundi de 17h30 à 22h
04 73 31 32 33
Les livraisons sont GRATUITES sur Durtol, Nohanent, Sayat, Blanzat à partir de 2 pizzas.
Frais de livraison = 2 € • tarifs au 18/08/2015

Par mesure de sécurité, nos livreurs ne disposent que de 15 € de monnaie. Merci de leur préparer l'appoint.

AUTOSUR
CONTROLE TECHNIQUE AUTOMOBILE
EURL LGCT

Zone artisanal de Rivassol, route de Durtol
63830 Nohanent

Véhicule Particulier Essence / Diesel
Camping Car
Hybride / Electrique
Véhicule Utilitaire Essence / Diesel
Véhicule Gaz
TEL : 04 73 78 63 78

En ce moment

15€*
de réduction

*Offre non cumulable, non rétroactive

DE VOUS À NOUS,
LE PLUS BEAU DES CHEMINS



COLAS & VOUS
COLAS EMBELLISSEZ VOS EXTÉRIEURS



www.colasetvous.fr

0 805 210 805 Service & appel gratuits

Nohanent

GARAGE AUTOMOBILES

Toutes marques
- diagnostic,
- réparations.

**38, route de Durtol
à Nohanent.**

Pour nous contacter et
prendre rendez-vous :
06 14 81 15 27

A bientôt !

VivaL

by Casino



**22 place de la Farge
63830 Nohanent
Tél./Fax 04 73 62 80 69**

Relais Colis



Horaires d'ouverture :
Du lundi au vendredi :
de 7h45 à 12h30 et de 15h30 à 19h30
Samedi de 8h à 12h30 - Dimanche de 8h30 à 12h30



elle
"C'EST IMPORTANT DE SE SENTIR BIEN
DANS SON LOGEMENT."

EN PLUS, À NOHANENT, TOUT EST À PORTÉE DE MAIN,
LES COMMERCES, L'ÉCOLE, LES LOISIRS...
BREF ÇA ROULE !

**LOGIDÔME,
L'HABITAT SELON VOS BESOINS**
WWW.LOGIDOME.COM

logidôme
OPH de Clermont Communauté